

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1979)

Heft: 498

Rubrik: Appel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Développement : le Conseil fédéral au défi

Qui a l'oreille de la délégation suisse qui présentera notre pays à la prochaine (mai) Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced 5 à Manille) ? C'est la question que posait entre les lignes la Fédération genevoise de coopération qui vient de lancer un appel au Conseil fédéral pour qu'il saisisse cette occasion "de modifier de façon notable les rapports Nord-Sud dans le sens d'une plus grande équité".

L'initiative de la Fédération genevoise de coopération venait à son heure : les débats sur les rapports de la Suisse avec les pays en voie de développement ont beau s'étoffer, voire se multiplier (modestement, mais il faut un début à toute chose !) à l'intérieur de nos frontières, il est bien rare qu'on en voie à l'extérieur des répercussions évidentes dans l'attitude prise par les représentants helvétiques lors des conférences internationales "adhoc".

L'"appel" lancé la semaine passée signifie à

tout le moins l'émergence de nouveaux interlocuteurs : les milieux de l'économie privée ne peuvent demeurer seuls sans autres les interlocuteurs privilégiés d'un Conseil fédéral engagé dans les efforts de définition d'une nouvelle politique de développement à l'échelle planétaire (1).

Passons sur les déclarations de principes. Les mesures sur lesquelles insistent les signataires de l'"appel" sont révélatrices : ce qui est en cause, c'est un changement de cap dans l'attitude de la Suisse en fait de solidarité internationale (voir ci-dessous). On demande ainsi (nous citons) :

— "une organisation des marchés des produits de base, à l'abri des mesures spéculatives et susceptibles de garantir une rémunération juste et stable aux producteurs — le projet de "fonds commun" préconisé par les pays en développement est une première étape vers cet objectif";

— "l'adoption d'un code de conduite international contraignant relatif aux transferts de technologie pour les pays sous-développés et le contrôle par ceux-ci de son acquisition et de son utilisation";

— "la remise de la dette publique aux pays économiquement les plus faibles ainsi que l'adoption de critères applicables en cas de difficultés graves de balance des paiements ; en particulier aucune action d'assainissement des comptes extérieurs ne pourra se faire par des mesures judiciaires à une politique de développement axée sur les besoins de la population".

Lundi, les déclarations de principe du Conseil fédéral avant Manille se voulaient conciliantes. Mais tout de même, les prochaines semaines prennent l'allure d'un test bienvenu qui sera l'occasion d'une clarification des rapports de forces : on sait que les milieux influents de l'économie suisse se sont d'ores et déjà prononcés avec la plus grande clarté contre le caractère obligatoire d'un "code de conduite" relatif aux transferts de technologie...

(1) Dans un communiqué, la communauté de travail Swissair — Action de Carême — Pain pour le prochain — Helvetas demandait aussi à la Suisse de manifester à Manille une attitude progressive "dans le sens d'un soutien accru aux pays en développement dans les domaines des matières premières et de l'endettement".

Tiers monde : trois goulets d'étranglement

C'est une sorte de mise au défi que la Fédération genevoise de coopération lançait au Conseil fédéral. Bien sûr, même si un accord pouvait se dégager sur les trois mesures principales en faveur desquelles les signataires s'expriment publiquement, les grandes options ne couleront pas de source comme on pourrait le croire : il y a loin du "nouvel ordre économique international", à l'honneur dans les "milieux qui comptent" des organisations internationales ou chez certains gouvernements du tiers mon-

de, au concept de "self-reliance" (les pays du tiers monde compteront d'abord sur leurs propres forces) prôné au sein de plus en plus larges cercles spécialisés et préoccupés par le fossé qui sépare pays riches et pays défavorisés ; et des prises de position ponctuelles comme celles qui sont en cause laissent encore ouverts les débats d'idée fondamentaux. Néanmoins, les enjeux sont suffisamment importants pour qu'on lève le doute sur leurs véritables implications.

1. INTERVENIR SUR LE MARCHÉ DES MATIÈRES PREMIÈRES

A la clef de la création d'un "fonds commun",

la volonté d'intervenir sur le marché des matières premières.

Un moyen : constituer des stocks de ces productions — on pense en tout cas au cacao, au café, au thé, au caoutchouc, au cuivre, au sucre, au coton, au zinc... une liste de 18 noms est avancée — gérés, de façon décentralisée, par les pays producteurs et les pays consommateurs (50%-50%) pour freiner la spéculation sur les cours et garantir, autant que faire se peut, une régularité de l'"approvisionnement". Le fonctionnement (nous nous rapportons ici pour plus de commodité aux explications données par R. Strahm dans son petit livre indispensable "Pourquoi sont-ils si pauvres ?" paru à La Baconnière) : (...) Lorsque l'offre d'une